

LA LETTRE D'INFORMATION

Editorial...

A s'en tenir au décret qui la constitue, définir la Commission nationale pour l'UNESCO est chose aisée. Représentative d'institutions politiques ou culturelles, d'organismes d'enseignement et de recherche, d'organisations syndicales ou associatives, riche de personnalités à la compétence et l'expérience combien précieuses, elle a pour mission d'apporter au gouvernement une capacité de réflexion, d'examen et de proposition capable d'aider la représentation de la France à assumer devant l'Organisation internationale les charges qui sont celles d'un Etat responsable. Elle est à l'écoute de la communauté intellectuelle qui exprime ses ambitions comme elle l'est des gouvernants qui ressentent le besoin d'une information et d'une expertise formulée hors des voies hiérarchiques à l'efficacité consacrée. Elle n'est pas moins l'un des indispensables relais dans la concertation internationale, et les relations qu'elle entretient avec les autres commissions nationales ne sont pas la traduction d'une simple confraternité.

Il est moins aisé de dire la nature profonde du travail qui se fait. Car dans la réalité, la Commission est infiniment diverse. Elle l'est par l'effet même de la vocation encyclopédique et universaliste de l'Organisation internationale. Nul ne saurait, ni à l'UNESCO ni à la Commission, s'occuper soi-même et indifféremment d'illettrisme, de biologie, de patrimoine ou d'environnement. Il faut ici saluer l'effort fructueux accompli par ceux qui, au sein de la Commission, ont à coeur de franchir les cloisons qui paraissent séparer les comités spécialisés et d'apporter hors de leur spécialité personnelle le fruit de leur expérience et de leur réflexion.

Car le travail de la Commission, ce n'est pas seulement celui de ceux qui, vus d'ailleurs, semblent la représenter, sinon l'incarner. La Commission ne se réduit pas à son président, à son secrétaire général, à ses présidents de comités, aux membres de son secrétariat, aux organisateurs d'un colloque ou d'une table-ronde. Et cela quel que soit, en quantité comme en qualité, l'apport de ceux-ci. La Commission ce sont bien les deux cents membres et les nombreux experts qui ont manifesté leur intérêt pour les idéaux et les objectifs de l'UNESCO. Chacun sait bien que, s'il attend beaucoup de la Commission, celle-ci lui doit beaucoup. Il est juste de souligner ce que la France et le monde reçoivent d'un tel ensemble, divers mais cohérent, de bonnes volontés, d'enthousiasmes, de dévouements. A chacun, je suis heureux de dire à nouveau : " La Commission, c'est vous!". Et de dire à tous notre gratitude.

Jean Favier Membre de l'Institut
Président de la Commission nationale pour l'UNESCO

2005

Décennie de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)

Manifestations de lancement au mois de mars par l'ONU et l'UNESCO et le 26 mai par la France. La Commission est associée à un comité national en cours de création.

Année mondiale de la physique

inaugurée au siège de l'UNESCO le 13 janvier.

Année internationale du sport et de l'éducation physique

Année européenne de la citoyenneté par l'éducation

lancée par le Conseil de l'Europe. Un comité national a été créé auquel participe la Commission. Un projet d'assises est envisagé en fin d'année.

Bioéthique et droit international

Cette conférence* s'inscrit dans un moment décisif du processus d'élaboration de la Déclaration universelle sur la bioéthique. Elle intervient en effet après le travail des experts du comité international de bioéthique et avant que ne commencent les négociations intergouvernementales début avril.

Elle devrait permettre aux acteurs de la recherche, de l'éthique et des politiques scientifiques de s'interroger sur l'apport d'un texte à vocation universelle dans le domaine des sciences de la vie.

Le débat n'est pas anodin si l'on songe aux développements fulgurants que la biologie et la médecine ont connus depuis trente ans, en particulier dans le domaine de la génétique.

Il ne l'est pas non plus vis-à-vis des biotechnologies et de leurs enjeux internationaux en termes de santé et d'environnement etc

L'objectif de cette conférence ouverte au public est de lancer un débat sur les enjeux de la techno-science dans nos sociétés, sur les transformations qu'elle apporte à notre quotidien mais aussi aux institutions de la vie sociale avec un regard particulier sur le droit international et la coopération entre les différentes régions du monde.

* organisée les 25 et 26 février 2005 à l'Institut Curie sous le haut patronage du Président de la République par la Commission française pour l'UNESCO et l'Association internationale Droit, Ethique et sciences (IALES)

Reconnaissance des acquis de l'expérience

Ce séminaire international* a réuni près de cinquante experts des différentes régions du monde et s'est appuyé sur les premiers résultats d'une étude conduite par l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation de Hambourg ainsi que sur les travaux d'un groupe mis en place au sein de la Commission.

Après avoir pris conscience de l'ampleur du sujet traité et de la modestie des informations disponibles, les participants ont estimé que la possibilité d'accéder au savoir à tout moment constitue une priorité majeure. Cet accès peut suivre différents parcours à condition de les combiner de façon optimale. L'image de l'aller et retour entre savoir théorique et savoir pratique, entre savoir général et savoir technique, entre apprentissage formel et informel et enfin entre savoir "traditionnel" et savoir "moderne" est, à cet égard, particulièrement représentative de ce qui est recherché.

Trois thèmes ont structuré les échanges de ce séminaire :

- **un nouveau regard sur la transmission et l'acquisition des savoirs** : reconnaissance de la co-existence de plusieurs voies d'accès au savoir, appropriation des activités de transmission du savoir dans des lieux peu cités comme celui du travail ou par les médias...

- **la mise en place de procédures de reconnaissance**. Devant la diversité que prend la reconnaissance et la variabilité des formes d'évaluation, de la nature et de

l'étendue des savoirs évalués, un certain nombre d'accords se dégagent : respect des spécificités liées aux dimensions culturelles et historiques, constitution d'une règle du jeu compréhensible pour tous, procédure favorisant une démarche d'appropriation par l'individu, échanges entre les différents partenaires responsables de la mise en place des dispositifs de reconnaissance...

- **les freins et éléments favorables à ces démarches** notamment les rigidités institutionnelles et sociales et les réticences des individus à s'engager dans de telles procédures...

Il se dégage des travaux de ce séminaire un certain optimisme. La rencontre invite les Etats à ouvrir des pistes de reconnaissance appelée à s'adapter à des réalités, à des cultures, à des systèmes différents. La coopération entre les pays va devoir s'intensifier, l'UNESCO comme les autres organisations internationales ont leur rôle à jouer pour développer les réflexions, proposer des concertations, mettre en place des réseaux de coopération.

La reconnaissance des acquis a un bel avenir devant elle.

* organisé par la Commission les 9 et 10 décembre 2004 à Paris au Centre de conférences internationales

Quel enseignement de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions?

Une cinquantaine d'enseignants de toutes disciplines, du primaire à l'Université, ont participé à ce séminaire*. Ces travaux ont permis, selon les participants, de mettre à jour leurs connaissances sur l'histoire de l'Outre-Mer et de mieux appréhender le passage de la société esclavagiste à la société coloniale. Il a été également l'occasion de débattre de problèmes pédagogiques tels que les enjeux d'enseignement de l'histoire à l'école et d'aborder la question sensible de l'instrumentalisation de la mémoire. La nécessité d'une approche pluridisciplinaire s'est avérée nécessaire, cette question pouvant être abordée dans ses dimensions culturelles et artistiques, mais aussi dans une perspective d'éducation à la citoyenneté.

Un groupe de suivi a été créé. Il aura pour tâche d'apporter son soutien à des productions : réédition d'un livret pédagogique des Archives départementales de Loire-Atlantique complété par une introduction situant le travail réalisé localement dans la perspective internationale du projet éducatif de la traite négrière ; octroi du label au film "l'Arbre de la liberté" de Maxence Denis...

Le texte final regroupant l'ensemble des contributions sera édité prochainement. Plusieurs formules sont envisagées : mise en ligne sur le site de la Commission, publication sous la forme d'un dossier thématique dans la revue Argos (CRDP de Créteil)...

*organisé du 4 au 6 novembre à l'INJEP en coopération avec le Comité pour la mémoire de l'esclavage et l'inspection générale de l'Education nationale.

Prix Kalinga 2004 décerné par l'UNESCO



Kōichirō Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a décerné, le 15 novembre dernier le prix Kalinga pour la vulgarisation de la science à M. Jean Audouze, astrophysicien et directeur de recherche au CNRS.

Vice-président de la Commission nationale pour l'UNESCO, Jean Audouze effectue toute sa carrière de chercheur au CNRS. Ses travaux portent sur l'astrophysique nucléaire, la cosmologie et l'évolution des structures de l'Univers, en particulier les galaxies et les étoiles. Directeur de recherche au CNRS, il a été directeur de l'Institut d'Astrophysique de Paris, conseiller technique à la Présidence de la République, président-fondateur de l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, et dernièrement directeur du Palais de la découverte. Il a enseigné l'astrophysique à l'Ecole Polytechnique ainsi que dans de nombreuses universités étrangères et est maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Il est l'auteur de plus de deux cents publications scientifiques et techniques et d'une dizaine de livres. En novembre 2004, un DVD éducatif intitulé " Planète environnement " dont il est le directeur scientifique et l'un des auteurs commence à être diffusé par le CNED (Centre National de l'Enseignement à Distance). Il a publié en 1998 un rapport pour l'UNESCO consacré à " l'Ethique des énergies " et représente la France au Conseil et au Bureau du COSPAR (Comité International des Recherches Spatiales). Depuis le début 2004, il coordonne et anime le comité scientifique chargé d'organiser le premier Salon Européen de la Recherche et de l'Innovation qui se tiendra à Paris en juin 2005.

Le prix Kalinga pour la diffusion de la culture scientifique a été créé en 1952 par l'UNESCO grâce à une donation de M. Bijoyanand Patnaik, fondateur et président de la Fondation Kalinga en Inde. La cérémonie de remise du prix se tiendra à New Delhi. Le nom de Jean Audouze vient s'ajouter à la liste prestigieuse des lauréats français du prix Kalinga : Louis De Broglie en 1952, Jean Rostand en 1959, Paul Couderc en 1966, Pierre Auger en 1971 et Yves Coppens en 1984.

-Enfant et violences : politiques intégrées et pouvoirs locaux en Europe -

Le groupe de travail interdisciplinaire de la Commission nationale présidé par Michel Cibot est à l'origine de ce séminaire organisé en coopération avec le Conseil de l'Europe et dans la dynamique de son projet intégré "Réponses à la violence quotidienne dans une société démocratique".

Cette rencontre qui a réuni soixante personnes a pu se réaliser grâce notamment au concours des Commissions nationales pour l'UNESCO qui ont recherché dans leur pays des élus locaux et nationaux, des professionnels et des experts représentant des ONG ou des institutions d'une vingtaine de pays.

Les travaux ont débuté par la présentation générale de la problématique et son approche en Europe par Jacqueline Costa-Lascoux. L'ensemble des interventions a témoigné de l'importance de la mobilisation des acteurs dans les différents pays, des résultats très inégaux et d'une grande diversité des politiques menées au niveau européen. L'absence d'harmonisation des cadres juridiques et les difficultés rencontrées pour s'appuyer sur une définition commune de la violence ont été également constatées.

Des résultats de ces travaux, on retiendra la reconnaissance unanime des principes fondamentaux, notamment ceux qui sont énoncés dans la convention internationale des droits de l'enfant, et de la nécessité impérieuse de s'y référer ainsi que l'encouragement à poursuivre la mise en œuvre d'actions ou de programmes concrets dans ce cadre pour une plus grande efficacité sur le moyen et le long terme.

Plusieurs propositions ont été formulées visant à réintroduire le contrat social en se fondant sur les principes démocratiques en faisant le choix de la citoyenneté contre la fatalité des origines et visant à faire de l'enfant un agent et un acteur de prévention de la violence quotidienne.



Maud de Boer-Buquichio, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe et Jean Favier, Président de la Commission nationale lors de la séance d'ouverture

Une série de recommandations préconisant des méthodes et des outils a été élaborée, elle figure dans un rapport qui sera largement diffusé par l'intermédiaire des partenaires européens et nationaux (version papier et numérique).

Cette réflexion commune a permis de très riches échanges qui se poursuivent grâce à Internet et constitue une première contribution au nouveau projet intégré qui va être prochainement lancé par le Conseil de l'Europe. Elle a également révélé la diversité des collectivités locales qui s'intéressent à cette question et la nécessité de réflexion et de cohésion.

Il est important de souligner que le concours des commissions nationales pour l'UNESCO a favorisé leur promotion et leur visibilité auprès de nouveaux partenaires potentiels ainsi qu'un rapprochement avec le Conseil de l'Europe.

*organisé en coopération avec le Conseil de l'Europe-les 29 et 30 novembre 2004 à Strasbourg - avec le soutien du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil général du Bas-Rhin et de la Ville de Strasbourg.

Accueil de délégations chinoises



La Commission a accueilli, au mois de novembre, deux délégations chinoises du Comité municipal d'éducation de Pékin.

Durant leur séjour, elles ont pu notamment rencontrer des représentants du ministère de l'Education nationale, visiter une école associée à l'UNESCO et le Lycée Louis-le-Grand (photo)

Visite d'études dans l'académie de Strasbourg

Des cadres de l'éducation de différents pays en formation approfondie à l'Institut international de planification pédagogique de l'UNESCO (IIPPE) ont effectué une visite d'études pilotée par la Commission nationale. Cette année c'est l'Académie de Strasbourg qui a été choisie.

La découverte du système éducatif français au niveau régional a été prolongée par une journée en Allemagne et tout particulièrement au lycée franco-allemand de Fribourg où l'usage de la langue française a fortement impressionné les visiteurs anglophones.

Enfin l'ensemble du groupe a apprécié la prise de contact qui lui a été offerte avec le Parlement européen.

La "société de l'information" : glossaire critique

L'expression " société de l'information " est devenue une notion-outil que les gouvernants et les médias proposent comme horizon mondial du XXIe siècle supposé être plus solidaire et plus démocratique.

Les réflexions menées dans le cadre de la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 2003 - Tunis, 2005) révèlent pourtant une certaine confusion terminologique et conceptuelle, sur laquelle le Comité information et communication de la Commission a souhaité approfondir sa réflexion. En 2003, il a donc décidé de constituer un groupe de travail dont les travaux ont débouché sur l'élaboration d'un ouvrage collectif, sous la forme d'un glossaire critique, à laquelle se sont joints d'autres experts qui ont bien voulu prendre part à ce projet.

Ce glossaire critique se propose d'analyser la complexité de cette figure imposée du discours international qu'est la "société de l'information" : sous une apparence de clarté et d'évidence, l'expression recèle en fait une grande diversité d'approches, parfois contradictoires selon la nature des acteurs et de leurs intérêts.

Il ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la formulation d'une position sur la problématique mais vise simplement à susciter une réflexion critique sur les mots et leur représentation, ainsi qu'un débat ouvert autour d'un sujet qui, par ces implications, concerne chaque citoyen.

Education

3-5 avril 2005 à Lyon - Colloque européen sur l'**accès aux compétences de base pour tous** organisé par l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation de Hambourg et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme avec le concours de la Commission nationale. Ce colloque de 200 experts se réunira le 5 avril au forum francophone des pratiques de lutte contre l'illettrisme qui aura lieu du 5 au 7 avril.

jean-pierre.regnier@diplomatie.gouv.fr

Ecoles associées

21 au 23 mars 2005 au Pont-du-Gard - atelier international sur la production de **matériels multimédias éducatifs en faveur du patrimoine mondial**.

marie-paule.belmas@diplomatie.gouv.fr

Culture

- 22 mars 2005 : **Deuxième journée du Patrimoine immatériel en France** organisée par la Maison des cultures du monde et la Commission nationale. Elle sera organisée autour de deux débats sur la question de la mise en œuvre de la convention par la France.

Débat I : Institutions, champ d'application, partenaires. Débat II : Méthodes, inventaires, exemples. Ces travaux réuniront des experts soucieux d'illustrer la sauvegarde du patrimoine immatériel - dans leur pays respectif en présence de Riëks Smeets, chef de la section du patrimoine immatériel à l'UNESCO. L'événement sera ouvert à tous dans le cadre du Festival de l'Imaginaire.

hadrien.laroche@diplomatie.gouv.fr

Communication et Information

24-26 mars 2005 : **La diversité culturelle dans les sociétés du savoir** : colloque organisé conjointement par les commissions française et tunisienne dans le cadre du dialogue euro-arabe et de la préparation de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui se déroulera à Tunis du 16 au 18 novembre 2005.

Il s'agira de mener une réflexion délibérément orientée vers l'action et destinée à encourager, développer et protéger la création, la production et la diffusion de contenus culturellement et linguistiquement diversifiés sur internet, développer le domaine public de l'information, favoriser la conservation des contenus et promouvoir les échanges culturels et les partenariats.

catherine.souyri@diplomatie.gouv.fr

Activités intersectorielles

- en 2005, lancement, dans le cadre du dialogue euro-arabe, d'**une étude comparative de manuels scolaires sur les stéréotypes dans l'éducation**, menée conjointement par les commissions française et marocaine, en coopération avec l'INRP - il est prévu la constitution d'un groupe d'experts coordonné par la Commission française qui se réunira à l'INRP au mois de mai prochain.

Le projet de dialogue euro-arabe, lancé par les commissions arabes et européennes en 2001, est entré dans sa phase de réalisation de projets portés ou coordonnés par les commissions nationales des deux régions. La Commission française et la Commission des Emirats arabes unis assurent la coordination et la promotion des activités mises en œuvre.

"Formation et éducation aux droits de l'homme" Elaboration et diffusion du rapport du Bilan de la Décennie (1995-2004)

Analyse des rapports du bilan de la Décennie en vue des prolongements qui pourraient être donnés à cette Décennie.

Culture de la paix : élaboration du bilan à mi-parcours de la Décennie

janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr

Publications...



[voir article page 3](#)

"Le terme "glossaire" renvoie à l'usage de la langue et celui de "critique" est une invitation à la réflexion et au dialogue."

Extrait de la Préface de Jean Favier

Prix 15€

© La Documentation française - 29-31 Quai Voltaire
75344 Paris cedex 07

QUART MONDE - vaincre l'exclusion

Revue trimestrielle de l'Institut de recherche du **Mouvement international ATD QUART MONDE** - Elle a pour ambition de nourrir un courant de pensée issu de la vie des plus pauvres.

Ses trois derniers titres : Ouvrir l'horizon, Reconsidérer la pauvreté?, La prison au-delà des murs.

e-mail : revue.quartmonde@atd-quartmonde.org

Partenariats

La Commission nationale a octroyé son patronage :

- le 28 février 2005, **1ère édition des trophées APAJH**, récompense qui vise à mettre en avant les organismes ayant une politique d'intégration originale ou exemplaire.

- "**Les pavillons autour du monde**", lancement par Veolia Environnement d'une campagne internationale de sensibilisation pour les enfants sur l'environnement et la santé

www.veoliaenvironnement.com/globe

La Commission s'associe avec l'UNESCO, l'Association "Femmes de demain" et la ville de Boulogne Billancourt.

- le 7 mars, ouverture à l'UNESCO des journées débat "**Donnons du poids à toutes les plumes**" sur le traitement des femmes dans l'actualité.

www.femmesdedemain.com

- 19 et 21 mars "**l'engagement des municipalités dans la lutte contre le racisme**", manifestations à l'UNESCO en partenariat avec le 10ème festival étudiant contre le racisme

<http://contreleracisme.free.fr>

L'UNESCO en bref...

"Au-delà des aides d'urgence qui seront déployées à la demande des pays sinistrés, nous devons nous inscrire dans le moyen et le long terme. L'UNESCO n'a pas vocation à fournir l'aide humanitaire et médicale d'urgence, cependant membre à part entière du système des Nations-Unies, elle doit se préparer à apporter, dans ses domaines de compétences, des réponses appropriées pour aider les populations éprouvées".

koïchiro Matsuura

L'UNESCO travaille à la création d'un **système mondial d'alerte aux tsunamis** qui devrait être opérationnel en juin 2007. Deux réunions d'experts se tiendront en mars pour analyser le tremblement de terre et le tsunami survenus récemment dans l'océan indien et pour définir dans les détails les besoins d'un système d'alerte mondial.

www.unesco.org/tsunami

Onze Etats ont ratifié la **Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel** adoptée par la conférence générale de l'UNESCO en 2003. Il s'agit de l'Algérie, Maurice, Japon, Gabon, Panama, Chine, République centrafricaine, Lettonie, Lituanie, Bélarus, république de Corée.

La liste complète des Chefs d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel est disponible en ligne sur

www.unesco.org/culture/masterpieces

Directeur de publication :

Jean Favier

Rédacteur en chef :

Jean-Pierre Boyer

Comité de rédaction :

Janine d'Artois,

Jean-Pierre Regnier,

Christophe Valia-Kollery

Maquette :

Janine d'Artois

Imprimerie :

SEPIC, Paris ISSN 1294 - 5706

Parution trimestrielle

3.000 exemplaires

Pour en savoir plus :

Janine d'Artois, tél 01 53 69 38 42

janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr